

## LISTE DES PRINCIPAUX VÉHICULES COURANTS COMPATIBLES AVEC L'ESSENCE 95 E10

De manière générale, 9 véhicules essence sur 10 sont compatibles avec l'essence 95 E10.

Ci-dessous, vous trouverez une liste des principaux véhicules courants compatibles avec la 95 E10.

Pour une vue plus détaillée, notamment des marques non-reprises ci-dessous, rendez-vous sur <http://e10.febiac.be/fr>

### VOITURES ET CAMIONNETTES

#### Alfa Romeo

Tous les nouveaux modèles à partir du 1/1/2011, ainsi que les modèles suivants: 8C 4.7 32V; 159 1.8 16V, 1.8 TBI 16V et 3.2 JTS V6; Brera 1.8 TBI 16V et 3.2 JTS V6; Giulietta; MiTo; Spider 1.8 TBI 16V et 3.2 JTS V6.

#### Audi

Tous les modèles, à l'exception de certains avec moteur à injection directe de la 1<sup>re</sup> génération.

#### BMW

Tous les modèles, à l'exception de quelques véhicules datant d'avant 1995.

#### Chevrolet

Tous les modèles depuis 2006 et ceux avec moteur Euro4, Euro5 ou Euro6.

#### Chrysler

Les modèles (+ type de moteur) suivants: 300 C (LX); 300 M (LR); Grand Voyager (RT); Neon (PL); PT Cruiser (PT); Sebring (JR/JS); Stratus (JA, JX); Voyager (GS/RG).

#### Citroën

Uniquement les véhicules fabriqués depuis le 1/1/2000.

#### Dacia

Tous les modèles.

#### Daihatsu

Selon la date de production, les modèles suivants: Charade NSP (à pd 03/2011); Sirion M3 (à pd 09/2004); Materia M4 (à pd 09/2006); Terios J2 (à pd 01/2006); Cuore L276 (à pd 04/2008); Copen L881 (à pd 04/2008); Trevis L651 (à pd 05/2008).

#### Fiat

Tous les modèles avec moteur Euro3, Euro4 ou Euro5 depuis 2000 sauf: Barchetta 1.8 16V; Bravo/Brava (modèle 182) 1.6 16V; Doblo 1.6 16V; Marea 1.6 16V et 2.0 20V; Multipla 1.6 16V; Palio 1.6 16V;

Punto (modèle 188) 1.8 16V; Stilo 1.6 16V, 1.8 16V et 2.4 20V.

#### Ford

Tous les modèles destinés au marché européen à partir du 1/1/2000, à l'exception de la Ford Mondeo 1.8 SCI 96kW/130CV, moteur à injection directe de la 1<sup>re</sup> génération, 2004-2006.

#### Honda

Tous les modèles avec système d'injection. Les modèles avec moteur à carburateur ne sont pas compatibles.

#### Hummer

Les modèles H2; H2T; H3; H3T.

#### Hyundai

Tous les modèles depuis 1992, à l'exception du modèle Genesis.

#### Jaguar

Tous les modèles depuis 1992.

#### Jeep

Les modèles (+ type de moteur) suivants depuis 1989: Cherokee (KJ/XJ); Commander (WH); Compass (PK); Grand Cherokee (WH/WJ); Patriot (PK); Wrangler (JK/TJ).

#### Kia

Tous les modèles à partir du 1/1/2000.

#### Lada

Les modèles Kalina, Niva et Priora, avec moteur Euro5 ou Euro6 depuis 2011.

#### Lancia

Tous les modèles avec moteur Euro3, Euro4 ou Euro5 depuis 2000, à l'exception des modèles suivants: Lybra 1.6 16V, 1.8 16V et 2.0 20V; Thesis 2.0 Turbo 20V, 2.4 20V, 3.0 V6 24V et 3.2 V6 24V.

#### Land Rover

Tous les modèles depuis 1996.

#### Lexus

Tous les modèles (+ type de moteur) européens depuis janvier 1998, à l'exception de: IS250 2.5 V6 (4GR-FSE) fabriqué entre 08/2005 et 09/2007; GS300 3.0 V6 (3GR-FSE) fabriqué entre 01/2005 et 09/2007; LS460 4.6 V8 (1UR-FSE) fabriqué entre 08/2006 et 09/2007.

#### Mazda

Les modèles suivants fabriqués depuis 2002: Mazda 2; 3; 5; 6; CX-3; CX-5; CX-7; CX-9; MX-5; RX-8.

#### Mercedes

La grande majorité des modèles fabriqués depuis 1985, à l'exception des modèles n'étant pas équipés à l'usine d'un catalyseur à 3 voies et des moteurs à injection directe de la 1<sup>ère</sup> génération (C 200 CGI/série 203 et CLK 200 CGI/série 209) produits entre 2001 et 2005.

#### MINI

Tous les modèles depuis 2000.

#### Mitsubishi

Tous les modèles à l'exception des modèles avec un moteur GDI.

#### Nissan

Tous les modèles depuis 2000, à l'exception des véhicules dont le manuel d'utilisation prescrit exclusivement l'utilisation d'un carburant supérieur à l'essence 95.

#### Opel

Tous les modèles à partir du 1/1/2000, à l'exception de certains modèles Vectra, Signum et Zafira 2.2 à injection directe (code moteur: Z22YH, voir manuel d'utilisation).

#### Peugeot

Uniquement les véhicules fabriqués depuis le 1/1/2000.

#### Porsche

Selon la série de fabrication, la plupart des versions des modèles suivants: Boxster (986 et 987); Cayman (987); 911 (996, 997 et 991); Cayenne (9PA et 92A); Panamera (970).

#### Renault

Tous les véhicules depuis 1997, à l'exception des moteurs 2.0 Injection directe (F5R) et 2.0 Turbo (F4Rt) entre 2000 et 2002.

#### Rover (sans Land Rover)

Aucun modèle.

#### SEAT

Selon le type de moteur et l'année modèle, les modèles suivants: Arosa 6H1 (1997-2004); Ibiza 6L1 (à pd 2002); Ibiza 6J1 (à pd 2008); Ibiza 6J5 (à pd 2008); Ibiza ST Combi 6J8 (à pd 2011); Cordoba 6L2 (à pd 2003); Leon 1M1 (1999-2006); Leon 1P1 (à pd 2006); Toledo 1M2 (1999-2004); Toledo 5P2 (à pd 2005); Altea 5P1 1M1, 1M3, 2M1 et 2M3 (à pd 2004); Altea XL Combi 5P5 (à pd 2006); Altea Freetrack 5P5 (à pd 2007); Exeo 3R2 (à pd 2009); Exeo ST Combi 3R5 (à pd 2009); Alhambra 7V9 (2001-2011); Alhambra 710 neuf (à pd 2011).

N'est pas compatible avec la 95 E10: la Seat Altea FSI (110 kW, 1984 cc) à moteur essence et indicateur de moteur BLR jusqu'à la date de production juin 2004.

#### Skoda

Tous les modèles, à l'exception des modèles Felicia.

#### Smart

Tous les modèles depuis 1998.

#### Ssangyong

Tous les véhicules importés au Benelux par l'importateur actuel (à partir de 2010).

#### Subaru

Tous les modèles depuis 1991, à l'exception des modèles Vivio et du modèle Justy fabriqué avant 04/1994.

#### Suzuki

Tous les véhicules depuis 1992 et certains modèles d'après 1988.

#### Toyota

Tous les modèles européens fabriqués à partir du 1/1/1998, à l'exception de: Avensis 2.0 (moteur 1AZ-FSE) fabriqué entre 07/2000 et 10/2008; Avensis 2.4 (moteur 2AZ-FSE) fabriqué entre 06/2003 et 10/2008.

#### Volkswagen

Tous les véhicules actuels, à l'exception des modèles avec moteur FSI de la 1<sup>re</sup> génération.

#### Volvo

Tous les modèles à partir du 1/1/1977, à l'exception de: S40/V40 1.8 avec moteur GDI (1995-2004); série 200 avec moteur de la série B20A et B20F.

### MOTOS, SCOOTERS ET CYCLOMOTEURS

#### BMW

Tous les modèles.

#### Ducati

Tous les modèles.

#### Hartley-Davidson

Tous les moteurs de série depuis 1980.

#### Honda

La plupart des modèles construits après 1990. Consultez toujours le manuel d'utilisation du véhicule.

#### Kawasaki

Toutes les motos fabriquées depuis 2012. Le contenu d'octane minimal prescrit dans le manuel d'utilisation doit toujours être respecté.

#### KTM

Tous les modèles depuis 2000.

#### Kymco

Uniquement les moteurs 4 temps.

#### Piaggio

Tous les scooters 50cc à injection (IGET). Les scooters de plus de 50cc à carburateur ne sont pas compatibles, sauf le X9 500 et les modèles Beverly suivants: 400-500; Cruiser 500 (à pd 05/2008); Tourer 400 (à pd 05/2008).

#### Suzuki

Toutes les motos et quads depuis 2002 et les modèles depuis 1992 à condition de ne pas rester sans tourner plus d'un mois.

#### SYM

Aucun modèle.

#### Triumph

Les modèles de l'ère Hinckley depuis 1990 (n° de clé du fabricant 2014).

#### Vespa

Tous les scooters 50cc à injection (IGET). Les scooters de plus de 50cc à carburateur ne sont pas compatibles.

#### Yamaha

Tous les modèles depuis 1990.

### AUTRES ENGINES A MOTEUR ESSENCE (BATEAUX, TONDEUSES A GAZON...)

Renseignez-vous auprès de votre revendeur ou consultez le site internet du fabricant.

# 95 E10

L'essence plus respectueuse de l'environnement

• A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'essence 95 sera remplacée par la 95 E10. Mais savez-vous vraiment ce que c'est ?

• Saurez-vous répondre aux questions de vos clients ?

• Quels sont les véhicules compatibles avec ce carburant ?

Dépliant à usage des professionnels du secteur automobile et des distributeurs de carburant



Liste établie le 01.07.2016

Source : Fédération Belge de l'Automobile et du Cycle (FEBIAC) en collaboration avec la fédération de la distribution automobile, de la réparation et des secteurs connexes (TRAXIO)

## Qu'est-ce que la 95 E10 ?

La 95 E10 est un carburant de type essence qui sera disponible en Belgique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Selon les normes en vigueur, ce carburant pourra contenir jusqu'à 10 % de bioéthanol.

Son appellation vient de :

E pour Ethanol et 10 pour 10 % (maximum).



## Qu'est-ce que le bioéthanol ?

● Le bioéthanol est un alcool produit de façon durable à partir de biomasse. En Belgique, il est majoritairement obtenu à partir de l'amidon des céréales et du sucre des betteraves.

● Depuis 2009, il entre déjà dans la composition des carburants pour les moteurs à essence, à concurrence de 5 % maximum.

## Pourquoi mettre plus de bioéthanol dans l'essence ?

● Le but poursuivi est d'atteindre, à l'horizon 2020, les objectifs européens de diminution de notre dépendance aux énergies fossiles et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de nos véhicules.



## Un carburant plus écologique

La 95 E10 respecte davantage l'environnement

### ● Moins de CO<sub>2</sub>

Globalement, par rapport à l'essence, le cycle d'utilisation du bioéthanol permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

● La 95 E10 contient jusqu'à 2 fois plus de bioéthanol que l'essence 95.

● Le bioéthanol est certifié selon des critères établis par l'Union européenne en matière de respect de la biodiversité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Pour en savoir plus :  
[www.e10.belgique.be](http://www.e10.belgique.be)

Tél. : 0800 120 33

## Une essence nouvelle ?

Pas tout à fait...

● La 95 E10 remplacera l'essence 95 en Belgique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

● Cette essence n'est pas révolutionnaire en soi. Depuis 2009, toutes les essences en Belgique peuvent déjà contenir jusqu'à 5 % de bioéthanol.

● Dans l'essence 95 E10, la part de bioéthanol sera donc augmentée jusqu'à 10 % maximum.

● Les moteurs de la plupart des véhicules essence courants sont compatibles avec la 95 E10.



## Quels sont les véhicules compatibles avec la 95 E10 ?

● De manière générale, 9 véhicules essence sur 10 sont adaptés à l'essence 95 E10.

● Vous trouverez, au verso de ce document, une liste des principaux véhicules courants compatibles. Elle a été établie sur la base des données mises à disposition par les constructeurs et/ou leur représentant en Belgique.

● Vous pouvez vérifier la compatibilité des véhicules via <http://e10.febiac.be/fr>

● En cas de doute, il convient de consulter les documents de bord du véhicule, son concessionnaire ou son garagiste.



## Questions/Réponses



### ● La 95 E10 peut-elle abimer le moteur des véhicules ?

La 95 E10 n'abime pas les moteurs des véhicules compatibles.

### ● Si l'on met de la 95 E10 dans un véhicule essence non compatible, doit-on vidanger le réservoir ?

Pour les véhicules courants non compatibles, faire par erreur le plein avec de l'essence 95 E10 ne pose pas de problème. Le véhicule ne tombera pas en panne. Il suffit de faire les pleins suivants avec de l'essence 98. Par contre, il est conseillé de consulter son garagiste ou son concessionnaire si l'on commet l'erreur à de multiples reprises ou que l'on roule peu souvent. Pour les véhicules « sportifs » ou « anciens » (oldtimers), dans tous les cas, il faut contacter immédiatement son garagiste.

### ● Quelle est la différence entre la 95 E10 et l'essence 95 ?

L'essence 95 contenait déjà un maximum de 5 % de bioéthanol. La 95 E10 en contiendra 10 % maximum.

### ● D'où vient le bioéthanol de la 95 E10 ?

Le bioéthanol servant aux carburants est majoritairement produit à partir de l'amidon des céréales et du sucre des betteraves.

### ● Quel est l'avantage de mettre plus de bioéthanol dans l'essence ?

Le bioéthanol présent dans les essences permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de nos véhicules et de nous conformer aux objectifs européens en matière d'énergies renouvelables dans le transport à l'horizon 2020.

### ● La 95 E10 influence-t-elle les performances des véhicules ?

La 95 E10 développe une énergie légèrement inférieure à celle de l'essence 95 en raison de la part plus importante de bioéthanol qu'elle contient. De ce fait, elle génère, selon les cas, une surconsommation des véhicules de 1 à 2 %.